

connaître par tout le continent de l'Amérique du Nord. D'autres provinces canadiennes, particulièrement le Manitoba, le Québec et la Colombie Britannique, se sont inspirées de l'expérience de la Nouvelle-Ecosse et une bonne partie des progrès récents de l'effort coopératif dans ces provinces peut se retracer au "mouvement d'Antigonish".

*L'Union Coopérative du Canada.*—Le 6 mars 1909, au cours d'une conférence de représentants de sociétés coopératives canadiennes tenue à Hamilton, Ontario, l'Union Coopérative du Canada fut fondée comme organisme de vulgarisation, semblable à l'Union Coopérative de Grande-Bretagne. Cette union est régie par un congrès composé de délégués d'associations affiliées.

Lors de la première réunion en 1909, six sociétés s'affilièrent avec un effectif global de 1,595 membres. En 1940, l'Union compte 92 sociétés d'un effectif global de 184,992 membres, dont 74 sont des sociétés de vente au détail d'un effectif global de 20,098, deux cercles d'achat, cinq sociétés de vente en gros d'un effectif de 488, deux sociétés de propagande d'un effectif de 4,970 membres et six sociétés pour l'écoulement des bestiaux, du grain et des produits laitiers d'un effectif global de 163,505 membres. Elle compte en outre une société de transport, une coopérative de logement et une raffinerie d'huile en coopérative réunissant au total 901 membres.

Presque toutes les sociétés ci-dessus mentionnées qui appartiennent à des cultivateurs ou sont administrées par eux relèvent du Ministère de l'Agriculture et figurent aux statistiques des coopératives agricoles, pp. 555-556.

L'Union agit en qualité consultative dans l'élaboration de la législation coopérative. Elle a plusieurs fois exercé son influence avec avantage pour la sauvegarde des principes fondamentaux du mouvement coopératif.

Depuis le mois d'octobre 1909, l'Union publie une revue mensuelle, *The Canadian Cooperator*, qui jouit d'une grande circulation parmi les organismes coopératifs à travers le Canada.

### Sous-section 1.—Coopératives de producteurs

**Associations coopératives agricoles d'affaires.**—La coopération entre fermiers canadiens pour la vente des produits de la ferme et pour l'achat de fournitures agricoles a fait des progrès depuis dix ans. Cette expansion se remarque non seulement dans le nombre de membres et dans le volume d'affaires mais aussi dans la variété de produits écoulés en coopérative. Les élevateurs, les parcs à bestiaux, les entrepôts ordinaires et frigorifiques et les couvoirs sont la propriété d'agriculteurs qui les exploitent en coopérative. Le beurre et le fromage sont fabriqués dans des établissements coopératifs de même qu'y sont préparés et mis en conserve ou en boîte les produits avicoles et les fruits. Les pores sont transformés en bacon et autres produits par la First Cooperative Packers of Ontario Limited.

Dans le domaine des fournitures agricoles, les provendes commerciales et les matières et accessoires de pulvérisation sont encore préparés par des coopératives. A Regina, l'Association Coopérative des Raffineries des Consommateurs, qui est la propriété de fermiers, transforme l'huile brute en gazoline, distillés et autres dérivés du pétrole. Ces fournitures sont distribuées aux fermiers par des établissements de gros organisés par les fermiers eux-mêmes. L'organisation récente de la Coopérative Canadienne d'Instruments Agricoles Limitée, pour la vente et la distribution de la machinerie agricole, est l'un des développements intéressants de ce mouvement dans les Provinces des Prairies.

Au cours de la campagne terminée le 31 juillet 1941, 1,395 associations de fermiers et exploitées par eux coopérativement avaient fait rapport de leurs affaires